Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-200067049-20201029-BC2020-005-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/11/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BC 2020-005

COMMUNAUTE DE COMMUNES SPELUNCA-LIAMONE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf octobre, à dix heures, les membres du Bureau communautaire de la Communauté de communes Spelunca-Liamone, se sont réunis sur la convocation en date du 23 octobre 2020 qui leur a été adressée par François COLONNA, Président.

Membres en exercice :
COLONNA François
CHIAPPINI Charles
ALFONSI Ours-Pierre
VERSINI Antoine
CHIAPPINI Angèle
PAOLI François
DE PIANELLI Pierre-Paul
CASTELLANI Pascaline
LECA Barthélémy.
PINELLI Jean-Laurent

Absent :
ANGELINI Christian
LECA Stéphane
GIORDANI Jean-Pierre

Votants : 10	**Pour :10**	**Contre : 0**	**Abstention : 0**

OBJET : APROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES MECANIQUES

Madame CHIAPPINI Angèle a été nommée secrétaire de séance.

Vu la délibération n°2020-005 portant délégation de compétences du Conseil communautaire au Bureau communautaire ;

Le Président expose au Bureau communautaire qu'il convient d'établir un plan de financement permettant l'achat d'un véhicule atelier ainsi que tout l'équipement et outillage mécanique nécessaire aux petites réparations du parc-automobile de la collectivité.

Il présente le plan de financement :

- Véhicule atelier + équipement et outillage mécanique

INVESTISSMENT

	Montant Total H.T	Montant TVA	Montant Total T.T.C	N° Devis
Véhicule Atelier hybride Devis Ford	**34 490.55€**	**6 777€**	**41 267.55€**	/

SUBVENTIONS

FINANCEURS	TAUX DE SUBVENTION	MONTANT
ETAT	80 %	27 592.44 €
AUTOFINANCEMENT	20 %	6 898.11€ €
		34 490.55 €

	Montant Total H.T	Montant TVA	Montant Total T.T.C	N° Devis
Équipement et outillage mécanique				
Devis VGP	5 800,00 €	1 160,00 €	6 960,00 €	DE20-00580
Devis AutoDistribution Peretti	32 642,19 €	6 528,44 €	39 170,63 €	1146632
Devis Bottdirect	1 465,00 €	293,00 €	1 758,00 €	/
TOTAL	**39 907,19 €**	**7 981,44 €**	**47 888,63 €**	

SUBVENTIONS

FINANCEURS	TAUX DE SUBVENTION	MONTANT
REGION	80 %	31 925.75 €
AUTOFINANCEMENT	20 %	7 981.44 €
		39 907.19 €

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

NEANT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
François COLONNA